

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 20 Ont voté : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0	<p>L'an deux mil onze, le dix sept mars à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le onze mars, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p>Étaient présents : Serge FAGES, Elisabeth MESNIER, Pascale HAUK, Gérard GRANADOS, Catherine STARON, Jean Jacques RUER, Annie FERNANDES, Sébastien BLANC, Elyane CLOP, Christine DUSSURGET, Laurence MARTINEZ, Lorraine BOYER, Laurent SAINT JALMES, Jérôme MONVAILLIER, Sylvain ARNAUD, Paul REGARE, Gianni DE BERNARDIS, Serge MICHAUT, Sabine BEGASSAT.</p> <p>Absents : Michel REGNIER, Dominique REGNIER, Marie-Thérèse PRALY, Cécile MATHAUD.</p> <p>Excusés : Michel REGNIER, Dominique REGNIER, Marie-Thérèse PRALY, Cécile MATHAUD.</p> <p>Pouvoirs : Michel REGNIER donne pouvoir à Serge FAGES.</p> <p>Secrétaire de séance : Elisabeth MESNIER.</p>
---	---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2011-017

SEANCE DU 17 MARS 2011

OBJET : Autorisation de signature – Convention avec le Département du Rhône – Prêt d'une exposition

Vu le code général des collectivités territoriales,

La Commune organise une exposition « l'Afrique au quotidien » qui se déroulera à la bibliothèque municipale de Vourles du 7 avril au 20 mai 2011 en collaboration avec le Musée des Confluences du Département du Rhône.

Monsieur le Maire explique que l'ambition du Musée des Confluences est « de donner des clés pour comprendre la complexité du monde, en soulevant les grandes questions que se posent les sociétés occidentales et extra-européennes ».

Or dans le cadre de Rhône en scène, le Musée des Confluences a souhaité organiser une exposition dite itinérante et temporaire en coopérant avec des communes en vue de présenter une partie de l'exposition « L'Afrique au quotidien : la collection MEYNET » à partir de ses collections. Les Vourlois sont invités à partager la passion des collectionneurs, Monsieur et Madame MEYNET, donateurs du musée, en montrant la diversité et la richesse de leur collection d'objets du quotidien africains. Autant d'ensembles qui participent à la construction de cette histoire des arts africains.

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de prêt des œuvres, ainsi que les conditions de présentation selon les caractéristiques énoncées dans le projet annexé à la présente délibération.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à signer la convention relative aux modalités du prêt des œuvres appartenant au Musée des Confluences destinées à être présentées lors de l'exposition « l'Afrique au quotidien ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative aux modalités du prêt des œuvres appartenant au Musée des Confluences destinées à être présentées lors de l'exposition « l'Afrique au quotidien ».

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Le Maire,
S. FAGES

Fait et délibéré les jours,
Mois, an et heure que susdits
et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,

Le Maire,
S. FAGES